



Ordre du jour provisoire

- 1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Relations entre les processus et instruments de l'organe intergouvernemental de négociation et ceux associés au Règlement sanitaire international (2005)**
 - **Les États Membres sont invités à procéder à un échange de vues, notamment en ce qui concerne :**
 - **L'objectif et la portée des instruments, et les relations entre eux**
 - **Les considérations relatives aux définitions, notamment d'une urgence de santé publique de portée internationale et d'une pandémie**
- 3. Sujets d'intérêt commun pour l'organe intergouvernemental de négociation et le Groupe de travail sur les amendements au Règlement sanitaire international (2005)**
 - **Les États Membres sont invités à aborder cette question et à donner leur avis sur la manière d'améliorer la cohérence et la complémentarité entre les deux instruments.**
- 4. Clôture de la session**